



Cros-de-Montvert

NOTE D'INFORMATION MUNICIPALE

09 mars 2026

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de CROS- DE-MONTVERT s'est réuni le lundi 09 mars 2026 sous la présidence de Mme Arlette GASQUET, Maire. Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents.

Le procès-verbal de la séance du 25 décembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal a approuvé le compte financier unique de l'année 2025 : ont été mis en exergue un excédent de clôture de fonctionnement de 901 952.58 € et un excédent capitalisé en investissement de 136 804.16 €.

RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE A MALMAISON ET AU CASSAN

Les canalisations d'eau potable à Malmaison et au Cassan ayant été cassées à de multiples reprises lors des travaux d'enfouissement des réseaux secs, il importe de procéder à leur renouvellement avant que les travaux de revêtement en enrobé de cette voie communale ne commencent. Le Conseil Municipal valide le devis de la SAUR à ce sujet, pour un montant de 15 162.00 € HT.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCES AVEC GROUPAMA

Le contrat d'assurance de la commune (biens + responsabilité civile et juridique) conclu avec Groupama arrivant à son terme, l'assemblée délibérante décide de renouveler ledit contrat pour une durée d'un an, renouvelable tacitement par période d'un an.

CONVENTION POUR LES TRAVAUX DE FAUCHAGE ET DE DEBROUSSAILLAGE DES VOIES COMMUNALES

Décision a été prise de passer une convention pour une durée de 5 ans avec l'entreprise MONTIL concernant le fauchage et le débroussaillage des voies communales, afin de garantir un prix de prestation compétitif.

MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Considérant la gravité de la crise sanitaire liée au virus de la dermatose nodulaire contagieuse, ainsi que les fortes inquiétudes suscitées à cause de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur, le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien aux éleveurs du Cantal et des territoires de France, en adoptant une motion qui sera transmise aux hautes instances concernées.

QUESTIONS DIVERSES :

* La Région Auvergne-Rhône-Alpes a offert un barnum à titre gratuit, au profit des associations de la commune. La remise a eu lieu le 30 janvier 2026 à Arpajon-sur-Cère.

* Lecture est faite d'un courrier du Département informant que notre collectivité a été retenue dans le programme « New Deal Mobile » : de ce fait, l'installation d'un émetteur de téléphonie mobile aura lieu dans le Bourg sous 2 ans afin de plus être en « zone blanche ».

L'ensemble des documents et des délibérations est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture.



Mme le Maire,

Arlette GASQUET